



## Partie III

# Programmes de la JICA par problème de développement

### Chapitre 1 : Approche des problèmes de développement ... 70

- 1 Objectifs du Millénaire pour le développement ..... 70
- 2 Développement social ..... 72
- 3 Développement humain ..... 78
- 4 Environnement mondial ..... 84
- 5 Développement rural ..... 90
- 6 Développement économique ..... 96

### Chapitre 2 : Modalités de la coopération..... 102

- 1 Projets de coopération technique ..... 102
- 2 Programme de formation au Japon ..... 103
- 3 Coopération financière non remboursable ... 104
- 4 Participation des citoyens japonais à la coopération internationale ..... 105
- 5 Programme des volontaires japonais ..... 106
- 6 Valorisation des ressources humaines et développement d'un vivier de compétences ... 107
- 7 Appui aux émigrés japonais et à leurs descendants ... 109
- 8 Secours en cas de catastrophe ..... 110
- 9 Centres Japon et Projet JICA-Net ..... 111
- 10 Recherche ..... 112

### Chapitre 3 : Évaluation des projets..... 113

- 1 Évaluation ..... 113
- 2 Suivi ..... 116

# Chapitre 1

## Approche des problèmes de développement

Produire de la nourriture en abondance, un impératif pour atteindre les OMD



# Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)









La communauté internationale face aux défis communs du développement humain et de l'élimination de la pauvreté

## Que sont les OMD ?

Le sommet du Millénaire des Nations unies, plus grand rassemblement de chefs d'État et de gouvernement de tous les temps avec 189 pays représentés, s'est tenu à New York en septembre 2000. La déclaration adoptée lors de ce sommet contient les objectifs de la communauté internationale pour le XXI<sup>e</sup> siècle. Sur la base de cette déclaration, huit objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont été définis comme des objectifs planétaires devant associer l'ensemble de la communauté internationale, afin de répondre aux enjeux les plus urgents du développement humain. Les OMD couvrent plusieurs domaines et notamment la réduction de la pauvreté, le développement de l'éducation, le genre, l'amélioration des soins de santé et la protection de l'environnement ; précisément chiffrés grâce aux 18 cibles et 48 indicateurs qui les composent, ils sont censés être atteints d'ici 2015.

En septembre 2005 — cinq ans après l'adoption de la déclaration du Millénaire — la 60<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale des Nations unies a servi d'enceinte à un sommet mondial en vue d'examiner les progrès enregistrés dans la réalisation des engagements souscrits en vertu de la déclaration générale, et notamment des OMD. Dans le document final du sommet, la communauté internationale a réaffirmé sa ferme volonté d'atteindre les objectifs du Millénaire en s'appuyant sur l'appropriation des initiatives par les pays en développement et sur un véritable partenariat entre les pays, et elle œuvre activement dans ce sens.

Figure 3-1 Les huit OMD

-  Éliminer l'extrême pauvreté et la faim
-  Assurer l'éducation primaire pour tous
-  Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
-  Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans
-  Améliorer la santé maternelle
-  Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies
-  Assurer un environnement durable
-  Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

## Stratégie de la JICA en matière d'OMD

**Sécurité humaine — Réalisation des OMD par une action centrée sur l'être humain**

Afin de mieux aider les pays en développement à atteindre les OMD, la JICA met l'accent sur le principe de base de « sécurité humaine », centré sur la personne. Par ce concept, la JICA mise sur le renforcement des capacités des pays en développement (à résoudre leurs problèmes de développement) afin qu'ils s'approprient les actions menées et les résultats obtenus en direction des OMD et, par suite, qu'ils les pérennisent. Soulignant l'importance de l'infrastructure comme pierre angulaire

sur laquelle s'appuie la réalisation des OMD, la JICA soutient activement le développement d'une infrastructure aboutissant à réduire la pauvreté.

### 1. Sécurité humaine et OMD

Les OMD sont principalement la traduction des objectifs de développement et de réduction de la pauvreté énoncés dans la déclaration du Millénaire. Les autres objectifs, « la paix, la sécurité et le désarmement », « les droits de l'homme, la démocratie et la bonne gouvernance », « protéger les groupes vulnérables », etc., sont étroitement liés les uns aux autres, et seul un plan d'action global peut garantir des résultats durables pour toutes

les actions entreprises individuellement.

La JICA axe ses efforts sur la personne et considère que la sécurité humaine, qui couvre toutes les menaces auxquelles l'individu est confronté, est indispensable pour faire vivre les principes inscrits dans la déclaration du Millénaire. L'Agence intègre donc la dimension de la sécurité humaine dans tous ses projets afin d'en rehausser la qualité. Toujours dans cette optique de sécurité humaine, la JICA assure un soutien global aux processus de consolidation de la paix, notamment par une assistance à la reconstruction et au développement ainsi que par la prévention des catastrophes et des conflits, dans le but ultime d'aider les pays en développement à atteindre les OMD.

**2. Développement des capacités et OMD**

Le Japon s'est inspiré des connaissances et des systèmes de nations industrialisées, pour moderniser le pays et mettre en place une société et des institutions propres. Forte de cette expérience, la JICA soutient le développement des ressources humaines et le renforcement des organisations et institutions en concentrant son action sur le développement des capacités, qui permet aux populations des pays en développement de résoudre leurs problèmes de manière autonome.

Le concept de développement des capacités renvoie aux aptitudes d'un pays en développement à résoudre ses problèmes. Les capacités ne viennent pas de l'extérieur, elles sont développées par le pays. Les donateurs qui concourent au développement de ces capacités ne se cantonnent pas à la seule fourniture de technologies, d'équipements et de capitaux, ils servent aussi de catalyseurs indirects de processus internes permettant aux pays en développement de perfectionner leurs propres aptitudes à résoudre les problèmes.

Consciente que le développement des capacités constitue un moyen idéal de réaliser les OMD (*Towards Capacity*

*Development of Developing Countries*, JICA, 2006), la JICA intègre ce concept dans son aide aux pays en développement afin d'assurer la viabilité des résultats obtenus.

**3. Développer l'infrastructure pour appuyer les ODM**

Au sortir de la deuxième guerre mondiale, le Japon a assuré sa croissance économique par une industrialisation largement fondée sur le développement de son infrastructure et de ses industries de transformation. Mettant à profit cette expérience, le Japon a apporté son aide aux pays en développement, principalement en Asie, où il a privilégié l'infrastructure économique et sociale, contribuant ainsi au développement moderne de ce continent. Toutefois, il s'est avéré que le développement de l'infrastructure ne profite pas toujours aux populations défavorisées et qu'il nuit parfois à leurs conditions de vie et à leur environnement naturel. Au vu de ce constat, la JICA a redéfini l'infrastructure comme une des pierres angulaires de la réussite des objectifs du développement — notamment la réduction de la pauvreté, les OMD et la croissance économique — et au bout du compte, de la réalisation des potentialités de l'individu.

Aujourd'hui, la JICA axe davantage son action sur l'individu, en s'appuyant sur le concept de « sécurité humaine ». Elle s'efforce de contribuer à la réalisation des OMD en favorisant le développement d'une infrastructure utilisée pour appuyer les moyens d'existence des individus, soutenir la croissance économique au niveau national et régional, et contribuer à réduire la pauvreté.

Figure 3-2 Stratégie de la JICA en matière d'OMD

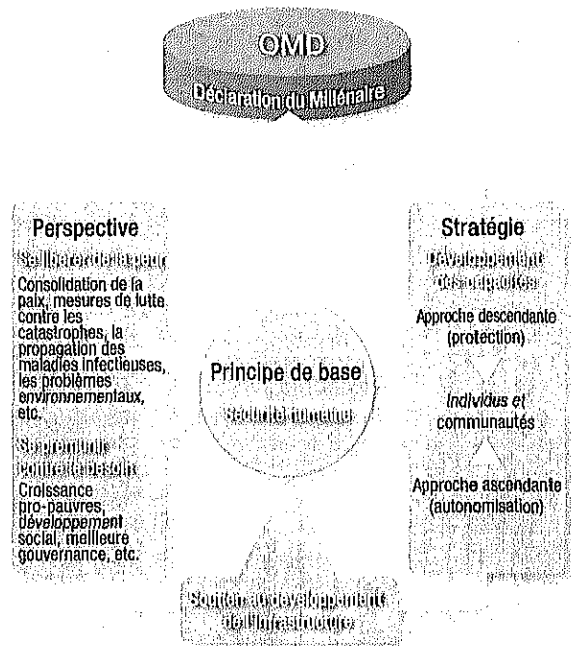


Tableau 3-3 Proportion de domaines liés aux OMD dans les projets de la JICA

Domaines liés aux OMD	Part des dépenses d'exploitation (exercice 2006)
Réduction de la pauvreté (objectif 1)	27 %
Éducation de base (objectif 2)	4 %
Égalité des sexes (objectif 3)	7 %
anté maternelle et infantile, santé génésique (objectifs 4 et 5)	4 %
Lutte contre les maladies infectieuses (objectif 6)	17 %
Environnement (objectif 7)	13 %
Finances, échanges, formation professionnelle et communication de l'information (objectif 8)	9 %

Remarque : Certains projets couvrent plusieurs objectifs et sont donc comptabilisés plusieurs fois dans le total. Les objectifs 1 à 8 sont décrits dans la figure 3-1.

Les OMD sont les objectifs spécifiques du projet de développement défini dans la déclaration du Millénaire.

La JICA œuvre à la réalisation des OMD et à leur pérennisation par le biais d'une coopération basée sur le principe de « sécurité humaine ». Celui-ci comporte deux aspects :

- (1) Perspective : apporter une aide qui permette non seulement de « se prémunir contre le besoin », mais aussi de « se libérer de la peur ».
- (2) Stratégie : appliquer à la fois des approches descendante et ascendante pour aider les pays en développement à renforcer leurs capacités à traiter leurs propres problèmes (« développement des capacités »).

Nos actions de coopération dans le domaine du développement de l'infrastructure viennent appuyer ces efforts.





# Développement social

Gouvernance/Égalité des sexes et autonomisation des femmes/  
Développement urbain et régional/Consolidation de la paix/Transports/TIC

## Vue d'ensemble du secteur du développement social

Dans de nombreux pays en développement, les systèmes de base et les institutions sociales, notamment les systèmes administratifs et l'infrastructure de base, sont sous-développés ou incomplets, ce qui entrave le développement national. Dans le cadre de ses activités de développement des capacités, qui sont au cœur de tous ses projets, la JICA intervient dans le domaine du développement social en travaillant à renforcer les capacités de la société tout entière.

Dans cette optique, et pour assurer en même temps une bonne gouvernance, il est important d'instaurer des systèmes

et des institutions sociales appropriés, d'élaborer des plans d'aménagement régional bien conçus, de construire des infrastructures de transport selon ces plans, et de développer des réseaux de communication. En ce qui concerne la reconstruction après un conflit ou une catastrophe naturelle et la consolidation de la paix, domaines dans lesquels la demande a augmenté ces dernières années, il est nécessaire d'améliorer les installations, les systèmes et les réseaux de manière intégrée dans l'ensemble de la société suivant une démarche intersectorielle.

## Gouvernance

### Situation générale

Le concept de gouvernance touche non seulement au gouvernement et à l'administration, mais aussi à l'ensemble du cadre de fonctionnement de la société, qui comprend la société civile et le secteur privé. Outre les enjeux tels que le développement du système juridique, la réforme de la police, la réforme du secteur public, la décentralisation, la privatisation et la lutte contre la corruption, l'amélioration de la gouvernance recouvre donc aussi la promotion des organisations de la société civile et le développement de la participation des citoyens à l'élaboration des politiques publiques.

L'aide apportée en matière de gouvernance vise à mettre en place ou améliorer les structures nationales essentielles et à améliorer l'organisation et le dispositif de fourniture des biens et des services publics afin de répondre convenablement aux besoins de la population. La gouvernance touche aux racines mêmes de la relation entre les citoyens et les pouvoirs publics, c'est pourquoi elle nécessite une aide sur le long terme, fondée sur une bonne connaissance de l'histoire, de la société et des structures du pays. Bien que l'assistance en matière de gouvernance soit une notion relativement nouvelle à travers le monde, on lui attribue une grande influence sur les résultats du développement et de l'aide.

### Actions de la JICA

Pour améliorer la gouvernance dans les pays en développement, la JICA fournit une aide axée principalement sur le renforcement des institutions et des organisations ainsi que sur le développement des ressources humaines. Se fondant sur la propre expérience de

modernisation du Japon, la JICA ne cherche pas à proposer des solutions toutes faites mais s'attache à présenter aux États partenaires différentes options possibles et à renforcer leurs capacités par le dialogue et la collaboration, afin qu'ils soient à même de décider par eux-mêmes des dispositifs et des mesures adaptés à leur situation. Concrètement, l'aide de la JICA dans le domaine de la gouvernance peut être décomposée en deux catégories : (1) le développement et l'amélioration du fonctionnement du cadre juridique et de l'appareil judiciaire, et (2) l'amélioration des fonctions administratives.

### Assistance dans le domaine juridique et judiciaire

L'assistance apportée par la JICA dans le domaine juridique et judiciaire a pour objectif de développer le cadre juridique et d'améliorer les services de police. Elle est principalement ciblée sur les pays dépourvus de cadre juridique ou en train de passer à une économie de marché. Sur le premier aspect, la coopération se décline en quatre points : (1) rédaction de lois et de réglementations (développement de la législation) ; (2) mise en place de structures juridiques (développement des institutions) ; (3) formation de juristes (développement des ressources humaines) ; et (4) amélioration des connaissances et compétences juridiques de la société (développement de l'accès de la population aux systèmes juridique et judiciaire) ; le but étant de développer les fondements sociaux nécessaires à l'instauration de la primauté du droit. Ainsi, un soutien est apporté au Vietnam, au Cambodge, à la Chine et à l'Ouzbékistan pour les aider à rédiger des textes de lois, améliorer le fonctionnement des structures et former des juristes. L'Indonésie et la Mongolie bénéficient d'une assistance portant sur l'amélioration du dispositif de règlement des litiges et la modernisation des

services juridiques aux citoyens.

Dans le secteur de la police, la JICA appuie le développement des structures et la valorisation des ressources humaines. Elle a ainsi apporté une aide à la mise en place d'une police civile en Indonésie, au renforcement des capacités de répression aux Philippines, et à l'introduction au Brésil du système des « kobans » (petits postes de police de proximité).

**Amélioration des fonctions administratives**

L'objectif est ici d'améliorer l'affectation et la gestion des ressources ainsi que les fonctions administratives nécessaires pour fournir des services publics performants. Dans ce domaine, la JICA s'emploie notamment à rendre les administrations plus à même de formuler et mettre en œuvre des plans de développement, à développer les statistiques publiques, à améliorer le niveau de qualification

des fonctionnaires, à renforcer les capacités administratives des pouvoirs locaux, à augmenter la transparence administrative, à améliorer l'organisation des communautés, et à promouvoir la participation des citoyens à la vie politique. Par exemple, un certain nombre de pays, dont le Cambodge, reçoivent une aide afin de développer des compétences en matière de statistiques publiques, tandis que dans d'autres pays, parmi lesquels le Ghana et le Bangladesh, la JICA apporte son concours à la formation des agents de la fonction publique. L'Agence accompagne par ailleurs les processus de décentralisation engagés dans de nombreux pays en développement en aidant des pays comme la Tanzanie, la Zambie et le Pakistan à renforcer leurs structures et développer leurs ressources humaines afin que les autorités locales soient capables d'assurer les services dont la population a besoin.

Figure 3-4 Aide de la JICA en matière de gouvernance

Soutien à la gouvernance						
Sous-catégorie	Cadre juridique et appareil judiciaire			Fonctions administratives		
	Développement du cadre juridique et de l'appareil judiciaire	Sécurité publique	Instauration de systèmes démocratiques	Fondements administratifs	Administration locale	Statistiques
Principaux domaines d'assistance	Rédaction et promulgation de lois, formation de juristes, réforme du système judiciaire, de l'administration judiciaire et pénale, etc.	Police civile, sécurité contre l'incendie, contrôle de l'émigration et de l'immigration, sécurité maritime, etc.	Systèmes électoraux et gestion électorale, renforcement du corps législatif, renforcement des services d'information, etc.	Gestion de projets de développement, plan et politique de développement, révision du système de gestion des agents de la fonction publique, etc.	Administration locale et décentralisation, développement des capacités de l'administration locale, etc.	Statistiques générales, suivi de la pauvreté, etc.

**Égalité des sexes et autonomisation des femmes**

L'intégration de la perspective du genre dans l'aide au développement nécessite d'identifier les disparités entre les hommes et les femmes dans la société ciblée et leurs besoins différents, afin de pouvoir fournir une aide précisément adaptée aux deux sexes dans chaque contexte. Au-delà des plans d'action en faveur de l'égalité des sexes, ce type d'assistance vise à favoriser le développement des capacités de tous les individus et à promouvoir des relations d'égalité entre hommes et femmes.

En Afghanistan et au Cambodge, la JICA prête son assistance au renforcement des structures administratives dans l'optique de promouvoir l'égalité des sexes — principalement le ministère de la Condition féminine — et de les rendre plus aptes à construire des politiques intégrant la dimension du genre. On peut citer le cas d'un projet rural pilote conçu dans cet esprit, où l'initiative de développement a parfaitement répondu aux besoins de la

population féminine, conduisant non seulement à de meilleurs résultats mais aussi à une meilleure information des femmes. Le projet a également permis de faire évoluer les mentalités masculines et de donner davantage la parole aux femmes au sein de la communauté.

Tous les projets doivent impérativement intégrer la perspective du genre et promouvoir l'égalité des sexes d'une façon ou d'une autre. Si les projets portant sur le développement de l'agriculture, la santé maternelle et infantile, ou encore l'éducation primaire ont, en règle générale, toujours été conçus dans cette optique, la JICA étend aujourd'hui la démarche aux autres projets, le cas échéant, en analysant les questions de genre dès le stade de la conception et en encourageant les activités qui tiennent dûment compte de cette dimension.

**Développement urbain et régional**

**Situation générale**

La population mondiale était estimée à environ 6,5 milliards d'habitants en 2006, dont plus de la moitié, soit 3,3 milliards, vivent en milieu urbain. En particulier, le pourcentage de la population urbaine concentré dans les pays en développement devrait atteindre 80 % en 2030, ce qui laisse présager une accélération de l'urbanisation dans ces pays.

Si l'urbanisation a des effets positifs sur la productivité et donc sur la croissance économique, elle s'accompagne de différents maux tels que la dégradation du cadre de vie, l'engorgement du trafic, la montée de l'insécurité et l'apparition de bidonvilles, autant de problèmes susceptibles de ralentir le développement économique et industriel à l'échelon régional et national.

Si l'on veut favoriser le développement des villes et des régions, il est indispensable de mettre en œuvre des projets

durables, et pour cela d'obtenir la participation des populations locales aux actions de développement, d'avoir des structures administratives locales adaptées et de disposer de capacités administratives. Dans beaucoup de cas, ces conditions ne sont pas réunies, ce qui explique la lenteur des progrès enregistrés dans les pays en développement.

Il est donc nécessaire d'aborder les problèmes de développement selon une approche globale, dans une perspective à moyen et long terme.

**Actions de la JICA**

La JICA contribue à la croissance économique et à l'amélioration des conditions de vie de la population dans les pays en développement par des actions dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire.

## Étude relative au plan d'urbanisme et au programme d'aménagement urbain de la ville d'Oulan-Bator, en Mongolie

Suite au passage du pays à l'économie de marché au milieu des années 90, la ville d'Oulan-Bator a vu sa population augmenter rapidement pour atteindre 650 000 habitants en 1998 et plus d'un million aujourd'hui. Les infrastructures urbaines (voirie, distribution d'eau, etc.) sont insuffisantes dans près de la moitié des quartiers, où les résidents vivent encore dans des « gers », la maison traditionnelle transportable mongole. La dégradation du cadre de vie des citadins est devenue un problème préoccupant.

Pour remédier à cette situation, la JICA a lancé en février 2007 un projet de coopération prévu sur deux ans dans le but d'élaborer un plan d'urbanisme pour la ville, dont la mise en œuvre s'étalerait jusqu'en 2030.

Outre l'établissement d'un plan d'urbanisme comprenant un programme de développement des transports, des réseaux de distribution d'eau et d'autres infrastructures à Oulan-Bator d'ici 2030, ce projet de coopération

porte sur une proposition de système de planification de l'aménagement urbain pour la réalisation de projets futurs, ainsi que la création de matériels pédagogiques destinés à mieux faire comprendre aux citadins les enjeux de l'urbanisme.



Oulan-Bator

Dans ce secteur, la coopération technique de la JICA porte sur l'élaboration de plans d'urbanisme et de schémas d'aménagement régional, ainsi que sur la mise en place de structures administratives locales et le développement des ressources humaines. Les projets visent à promouvoir un développement économique et social centré sur la population résidente, selon les cinq grands axes prioritaires suivants :

- (1) Approche globale et intégrée des différents problèmes dans les zones concernées
- (2) Priorité au développement des capacités de la société tout entière en faveur du développement urbain et régional, que ce soit au niveau des services administratifs, des organisations socioprofessionnelles régionales ou des communautés
- (3) Mise en place de structures administratives locales adaptées à la situation nationale
- (4) Croissance régionale équilibrée et réduction des disparités régionales, en prenant en compte l'avis des résidents locaux
- (5) Développement urbain équilibré, avec le moins possible d'incidences négatives

Plus concrètement, l'élaboration de plans d'urbanisme (Oulan-Bator en Mongolie, ou Lusaka en Zambie) et de schémas d'aménagement régional (Kaboul en Afghanistan) passe par l'analyse des difficultés et des missions des zones urbaines et des

régions ainsi que par la définition de visions à moyen et long terme, de politiques d'aménagement, de plans sectoriels, et enfin, pour la phase d'exécution, de propositions concrètes avec un chiffrage des projets. À travers le processus d'élaboration de ces plans et schémas, la JICA appuie le développement des ressources humaines et des capacités des organisations chargées de les élaborer. La JICA s'emploie en outre à diffuser des compétences en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire afin que les communautés puissent s'exprimer sur les plans d'aménagement, jusqu'ici essentiellement élaborés par l'administration.

La JICA travaille également à renforcer les capacités des administrations locales afin de les rendre plus efficaces et plus performantes dans la gestion des projets, depuis le stade de la planification jusqu'à la mise en œuvre.

Enfin, la JICA appuie le renforcement des capacités d'organismes de recherche et développement travaillant sur les nouvelles technologies dans l'habitat (Chine, Thaïlande), afin d'améliorer le cadre de vie des citadins, notamment des plus déshérités. L'Agence apporte aussi une aide technique à l'élaboration d'informations géographiques extrêmement précises (cartes topographiques), essentielles pour les plans d'aménagement (Monténégro, Mauritanie, etc.).

## Sur le Terrain

### Kirghizistan

### Vers une plus grande autonomie des communautés locales

#### Dynamiser les communautés via la campagne « Un village, un produit »

Seize ans après la chute de l'Union soviétique, l'économie kirghize peine à décoller car le pays souffre de son manque de ressources naturelles et d'une topographie défavorable. Les disparités régionales ont généré un afflux continu de main d'œuvre des zones rurales vers les villes et les pays voisins, créant une précarité croissante.

Devant ce constat, la JICA a lancé le projet d'habilitation communautaire dans l'oblast d'Issyk-Kul, une province située dans l'est du pays, pour développer l'autonomie des communautés locales dans un climat de confiance et de fierté.

Le but du projet est de dynamiser les communautés en partant de l'idée de la campagne « Un village, un produit ». Un ensemble de processus ont été lancés — depuis la sélection et la production de spécialités, jusqu'à leur distribution — avec parallèlement des formations dispensées aux communautés locales. Actuellement, des activités préparatoires ont été engagées en vue de produire des confitures de baies sauvages, des fruits séchés et des produits à base de plantes. Ces spécialités locales seront vendues par le « laboratoire de recherche municipal », créé par les autorités de l'oblast et l'université d'État d'Issyk-Kul, mais aussi,

prochainement, par les structures touristiques avoisinantes.

Les populations habituées à vivre dans une économie planifiée manquent d'expérience pour ce qui est de planifier, fabriquer et distribuer des produits dans une optique de long terme. Un plan vient d'être achevé, qui a déjà permis à la population de prendre confiance et se mobiliser. Un an s'est écoulé depuis le démarrage du projet et les autorités provinciales, très enthousiastes, ont fait de la campagne « Un village, un produit » l'une des composantes de leur stratégie de développement de l'oblast.

(Bureau de la JICA en République Kirghize)



Séchage des plantes produites pendant le projet pré-pilote

## Consolidation de la paix

### Situation générale

Dans sa version révisée de 2003, la Charte de l'APD du Japon considérait la consolidation de la paix comme un nouvel enjeu prioritaire. Dans la politique à moyen terme pour l'APD du Japon présentée en 2005, les objectifs liés à cet enjeu ont été définis de la manière suivante : empêcher la naissance ou la réapparition de conflits et atténuer les diverses difficultés auxquelles se trouvent confrontées les populations pendant et immédiatement après les conflits, pour qu'elles puissent ensuite atteindre un développement stable à long terme. En particulier, l'aide doit toujours être adaptée à la phase du conflit : prévention avant l'émergence ou la reprise d'un conflit, reconstruction immédiatement après un conflit, et enfin, reconstruction et développement à moyen et long terme. Dans la phase qui suit immédiatement un conflit, alors que les administrations centrales et locales ont encore souvent du mal à bien fonctionner, il faut, pour assurer la paix et la stabilité sociale, des réalisations grâce auxquelles la population puisse se sentir à chaque fois rapidement dans un climat de paix (et recueillir les dividendes de la paix) tout en s'adaptant à l'évolution permanente de la situation.

### Actions de la JICA

Les actions de consolidation de la paix s'inscrivent dans une série de processus passant par l'apparition des tensions, le déclenchement des conflits, le cessez-le-feu et la reconstruction dans le cadre d'accords de paix, jusqu'au développement qui s'ensuit. Elles interviennent à trois niveaux : militaire (groupes de surveillance du cessez-le-feu), politique (diplomatie préventive et règlement pacifique) et socioéconomique (aide humanitaire d'urgence et au développement, par exemple). En s'inspirant notamment du plan à moyen terme pour l'APD mentionné plus haut, la JICA conduit des actions de consolidation de la paix, essentiellement axées sur l'aide au développement déterminée par les accords de paix. Une importance toute particulière est apportée aux points suivants :

- (1) Soutien à la reconstruction du capital social
- (2) Soutien à la reprise des activités économiques
- (3) Soutien au rétablissement des fonctions essentielles du gouvernement
- (4) Soutien concourant à l'amélioration de la sécurité humaine

Concernant la reconstruction du capital social, en assurant la remise en état des infrastructures de base ravagées par la guerre (routes, ponts, adduction d'eau, santé et soins médicaux, locaux scolaires), la JICA garantit les conditions de bases requises pour la réalisation de projets de reconstruction et permet à la population de ressentir les dividendes de la paix aussi tôt que possible. C'est ainsi qu'à Mindanao, aux Philippines, la JICA est à l'écoute des besoins des communautés touchées par la guerre et œuvre en même temps à la reconstruction des infrastructures de base telles que les équipements d'adduction d'eau et les dispensaires.

Pour favoriser la reprise des activités économiques, l'Agence

appuie l'augmentation de la productivité agricole et l'amélioration de la formation professionnelle. Sur le plan du rétablissement des fonctions essentielles du gouvernement, une aide est apportée pour organiser des élections et mettre en place des structures administratives démocratiques. Enfin, pour ce qui est du renforcement de la sécurité publique, la JICA dispense des formations afin d'aider à la réintégration sociale des soldats démobilisés et à la mise en place d'institutions judiciaires et de police démocratiques.

Dans la conduite de ces projets, la JICA s'efforce d'intégrer tout spécialement la dimension de la sécurité humaine et adopte à cet effet une approche tenant compte des cinq points suivants :

- (1) Contribuer à la mise en œuvre rapide et harmonieuse d'une aide au service de l'individu, qui parvienne effectivement aux personnes dans le besoin
- (2) Se concentrer sur les groupes socialement vulnérables afin de susciter des efforts autonomes pour développer les capacités
- (3) Apporter un soutien aux communautés et aux individus, ainsi qu'aux autorités gouvernementales
- (4) Apporter un soutien non seulement aux pays en proie à un conflit, mais aussi aux pays et régions limitrophes qui en ont besoin, en fonction de la situation de leurs populations respectives
- (5) Veiller à ne pas favoriser les conflits et recenser à cet effet les actions qui permettent d'éviter qu'ils n'éclatent ou ne reprennent

En particulier, concernant les moyens d'éviter l'apparition ou la reprise de conflits, une évaluation d'impact sur les situations de paix et de conflit (EIPC) est conduite sur les projets, pour éviter d'attiser les dissensions et contribuer à prévenir l'éclatement ou la résurgence des conflits. Ces dernières années, ces aspects ont été soulignés dans les projets menés dans des régions comme le Sri Lanka, la République démocratique du Congo, Mindanao aux Philippines, et en Colombie, et la JICA travaille actuellement à prendre davantage en compte ces considérations dans d'autres pays et régions.



Enfants au Mali

## Transports

### Situation générale

Pour favoriser un développement et une croissance durables dans les pays en développement, il est essentiel de développer l'infrastructure de transport, indispensable à la circulation des biens et des personnes. Le développement de cette infrastructure permettra en outre de réduire l'engorgement du trafic et de faciliter les opérations logistiques, ce qui devrait contribuer à

diminuer les émissions de CO<sub>2</sub> et à lutter contre le changement climatique.

La demande d'amélioration de l'infrastructure de transport — qu'il s'agisse des routes, des voies ferrées, des ports et des aéroports — reste importante dans les pays en développement, et les besoins en termes de maintenance, de gestion, de réparation et de modernisation sur les installations vieillissantes devraient rapidement augmenter.

En outre, les équipements de transport représentent un investissement très important, ce qui pose le problème de leur financement. Il est difficile de mettre en place toute l'infrastructure requise avec des fonds publics limités, d'où l'importance de mobiliser des ressources financières d'origines diverses, notamment des fonds privés, et de travailler dans une démarche d'efficacité et de viabilité pour fournir des services de transport répondant aux attentes des usagers.

Il faut également penser aux incidences des futurs équipements de transport sur le milieu naturel et la société, et réfléchir aux mesures à prendre pour minimiser cet impact.

### Actions de la JICA

L'aide de la JICA dans le secteur des transports vise essentiellement à stimuler l'activité socioéconomique, afin d'améliorer les revenus et le cadre de vie de tous, grâce à des services de transport rapides, sûrs et bien organisés pour les biens et les personnes.

Le développement de l'infrastructure de transport et des ressources humaines associées permet d'offrir aux populations des pays en développement des conditions de vie plus prévisibles et plus sûres. Les déplacements sont facilités et le cadre de vie est amélioré, ce qui contribue à la croissance économique et à la progression du niveau de vie. La coopération ne s'arrête pas au développement de l'infrastructure elle-même. Elle est ciblée sur les usagers et les populations locales, avec une réflexion sur la finalité et les destinataires des activités de coopération. Dans cette optique, la JICA encourage activement la participation communautaire et la collaboration avec les ONG.

Considérant que l'infrastructure de transport contribue au bonheur et au confort des individus, l'Agence ne se contente pas de la coopération traditionnelle au niveau du matériel et notamment des routes, elle assure une vaste gamme d'actions de coopération technique.

(1) Aide au développement des compétences fondamentales afin d'améliorer les capacités de l'administration des transports



Trafic routier entre la Thaïlande et le Laos

(développement des capacités dans les transports)

- (2) Aide à l'adaptation à la mondialisation et à la régionalisation, afin de faciliter la circulation des biens et des personnes à l'échelon international et l'essor des zones économiques régionales (transports internationaux)
- (3) Aide destinée à garantir la libre circulation des personnes et un aménagement harmonieux du territoire (transports nationaux)
- (4) Aide en faveur d'une croissance durable des zones urbaines et d'une amélioration du cadre de vie (transports urbains)
- (5) Aide au développement de l'infrastructure de transport minimale dans le but d'améliorer le cadre de vie en dehors des zones urbaines (transports locaux).

Pour mieux résoudre les problèmes toujours plus divers et complexes liés aux transports, on les classe selon les cinq catégories ci-dessus, en examinant les mouvements des personnes et des marchandises et non pas seulement les moyens de transport.

### Infrastructure de transport transfrontalière

Pour la JICA, l'infrastructure de transport transfrontalière est un moyen de favoriser la régionalisation en créant une ouverture au-delà des frontières nationales. Elle considère donc que son développement dépasse le cadre national et englobe le développement des régions (dans l'optique d'avoir des réseaux permettant de multiplier les échanges intrarégionaux), la simplification des formalités aux frontières, et l'amélioration des aspects non matériels tels que le développement des ressources humaines.

On espère que les progrès des transports transfrontaliers contribueront à dynamiser les pays et les régions moins développés, à atténuer les disparités régionales et à réduire la pauvreté.

En même temps, il convient de bien mesurer les effets négatifs du transport transfrontalier, notamment le risque qu'il bénéficie de façon disproportionnée aux régions économiquement plus fortes, ou qu'il favorise la propagation de la délinquance et des maladies infectieuses comme le VIH/sida.



Séminaire sur les possibilités de transport transfrontalier (impact positif au niveau des sociétés de logistique et autres éventualités)

## Technologies de l'information et de la communication (TIC)

### Situation générale

Utilisées dans une vaste gamme de domaines, comme l'administration, l'éducation et les soins médicaux, les TIC contribuent à l'accélération du développement socioéconomique. Toutefois, dans les pays en développement, un grand nombre de

personnes ne peuvent bénéficier de ces avantages et une fracture numérique s'est créée.

Après l'adoption de la Charte d'Okinawa sur la société mondiale de l'information à l'occasion du sommet de Kyushu-Okinawa en juillet 2000, le Centre stratégique des TIC a été installé au sein du Cabinet. La JICA encourage la coopération



## L'aide du Japon dans le domaine des TIC aux Philippines

Dans le droit fil du plan national sur les technologies de l'information pour le XXI<sup>e</sup> siècle du gouvernement philippin, l'université des Philippines a établi un programme de travail pour la création de son centre de formation en informatique (UP-ITTC). Ce centre aura pour mission d'amener des diplômés de l'université, principalement dans les disciplines techniques, à un niveau de qualification et de spécialisation élevé en informatique. L'université contribue ainsi à la mise en œuvre du Plan national sur les technologies de l'information.

L'objectif du projet est de dispenser à des diplômés de l'université (en informatique et dans d'autres disciplines) ainsi qu'à des ingénieurs déjà employés dans le secteur des technologies de l'information, une formation répondant aux besoins de l'industrie informatique philippine. Dans le cadre de ce projet, la JICA réalise un transfert de technologie en proposant un programme de formation pratique destiné à pourvoir l'industrie informatique nationale en ingénieurs hautement spécialisés. Concrètement, des professionnels japonais dirigent la formulation et le démarrage d'un programme d'enseignement portant sur trois domaines technologiques — les réseaux, le développement d'applications et l'intégration de systèmes — tandis que le personnel de l'université des

Philippines s'occupe des cours et du fonctionnement du centre.

L'une des marques distinctives de ce projet est la qualité des partenariats établis entre les pouvoirs publics et la société civile, notamment sous la forme de bourses et de dons d'entreprises japonaises qui ont besoin d'un grand nombre d'ingénieurs informatiques pour faire fonctionner leurs établissements dans le pays. L'UP-ITTC donne aussi aux étudiants la possibilité de participer à des séminaires d'apprentissage du japonais, ce qui permet aux entreprises japonaises locales de pouvoir recruter des ingénieurs hautement qualifiés et comprenant le japonais, qui sont très appréciés.



Un cours à l'UP-ITTC

dans le but de réduire la fracture numérique dans les pays en développement, principalement en Asie.

### Actions de la JICA

La coopération de la JICA s'articule autour de cinq grands objectifs stratégiques.

#### Stratégie de développement de la JICA

- (1) Renforcement des capacités pour l'élaboration de politiques en matière de TIC : les conseillers envoyés par la JICA sont notamment chargés d'élaborer des stratégies nationales dans le domaine des TIC, une politique des télécommunications, une politique de développement du secteur des TIC, etc.
- (2) Valorisation des ressources humaines dans le secteur des TIC : pour diffuser les TIC, la JICA met en place un projet de développement des ressources humaines afin d'améliorer les compétences des professionnels concernés par les TIC, par exemple les ingénieurs et les dirigeants politiques. Ce projet est au cœur de la coopération technique dans le secteur des TIC.

- (3) Développement de l'infrastructure de communication : pour aider les pays à mettre en place des réseaux de communication de base et des infrastructures de communications rurales, la JICA les aide à élaborer les plans des futurs réseaux de télécommunication et à renforcer les systèmes de maintenance et d'exploitation des équipements installés.
- (4) Amélioration des performances et de la productivité grâce à l'utilisation des TIC dans différents secteurs : la JICA encourage leur introduction dans l'administration et les utilise pour la coopération dans des secteurs tels que l'éducation, les soins médicaux, les échanges commerciaux, ce qui se traduit pour les projets par des gains en termes d'efficacité et de productivité.
- (5) Utilisation des TIC pour améliorer l'efficacité de l'aide : programme JICA-Net.

La JICA va poursuivre différents programmes de coopération destinés à promouvoir le développement économique et social grâce aux TIC, en choisissant des TIC adaptées à la situation du pays ou de la région considérés et en respectant en même temps les initiatives du pays ou de la région partenaire.

## Sur le Terrain

Bhoutan

La télévision et le processus de démocratisation

### Apprendre à créer une station de radiodiffusion dans laquelle les citoyens ont confiance, en bénéficiant de la technologie et de l'expérience du Japon

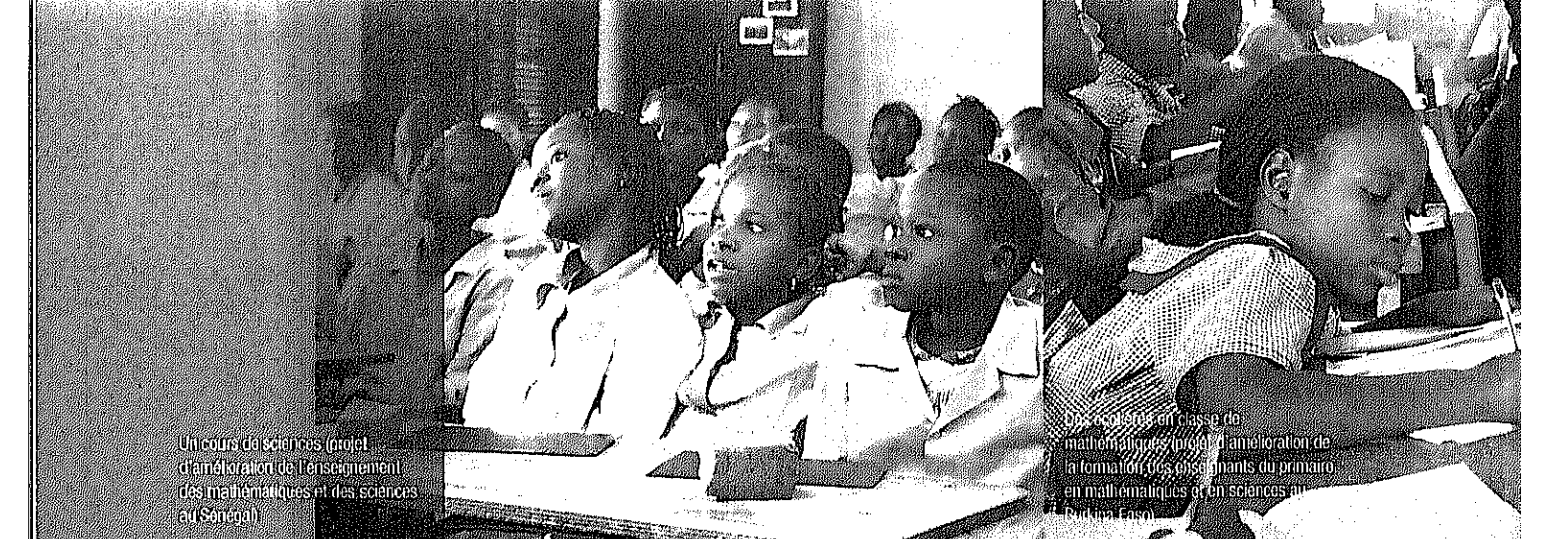
L'année 2008 a marqué un tournant historique pour le Bhoutan qui a enfin accédé à la démocratie. Le roi du Bhoutan, très aimé de son peuple, a choisi de faire passer le pays sous un régime de démocratie parlementaire et a engagé à cette fin différents préparatifs. Le Japon a aidé le Bhoutan à mener à bien ce processus de démocratisation en fournissant une assistance à la BBSC, la société de radiodiffusion nationale.

Créée en 1999, la BBSC est la seule station de radiodiffusion au Bhoutan et a donc moins de 10 années d'existence. Ses équipes manquent d'expérience et de matériel, et la durée habituelle de radiodiffusion est limitée à cinq heures (hors retransmissions). Le gouvernement japonais a fourni à la station divers équipements, et la JICA a lancé un projet de coopération technique visant à améliorer les technologies de radiodiffusion et la capacité de réalisation de programmes de la station. D'anciens employés de la NHK ainsi que des spécialistes encore en poste ont été envoyés sur place pour donner des conseils concernant les bulletins d'actualités sur les élections et les débats parlementaires en direct, en se fondant sur l'expérience japonaise. Grâce aux formations dispensées

quotidiennement et aux véhicules et appareils portatifs de diffusion en direct mis à disposition par le Japon et fonctionnant à pleine capacité, l'ensemble de la population a pu entendre au jour le jour les candidats et les électeurs de toutes les régions s'exprimer pendant la campagne électorale, alors qu'auparavant, les informations mettaient plus d'une semaine à être relayées aux populations rurales. En outre, le décompte des voix a été diffusé en temps réel à la télévision et la radio. Les élections législatives se sont ainsi déroulées dans un climat d'unité pour tous les électeurs du pays. (Bureau de la JICA au Bhoutan)



Dans un camion émetteur, un spécialiste forme des techniciens à la diffusion en direct des débats parlementaires.



Un cours de sciences (projet d'amélioration de l'enseignement) des mathématiques et des sciences au Sénégal

Des élèves en classe de mathématiques (projet d'amélioration de la formation des enseignants du primaire en mathématiques et en sciences au Sénégal)

# Développement humain

Vue d'ensemble du secteur du développement humain/Éducation de base/Enseignement supérieur, enseignement et formation techniques et professionnels/Santé/Sécurité sociale

## Vue d'ensemble du secteur du développement humain

Dans ce domaine, la JICA assure une coopération technique dans trois secteurs : (1) éducation (éducation de base, enseignement supérieur, enseignement et formation techniques et professionnels), (2) sécurité sociale (assurance et aide sociales, soutien aux handicapés, travail et emploi), et (3) santé (lutte contre les maladies infectieuses, santé maternelle et infantile, santé génésique, reconstruction des systèmes de santé, valorisation des ressources humaines pour les soins de santé). Ces prestations fondamentales, qui constituent d'importants enjeux dans la vie des individus, sont toutes étroitement liées au concept de sécurité humaine. Elles sont également liées à cinq\* des huit objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) adoptés par les Nations unies en raison de leur importance pour la prospérité future de l'humanité.

Dans le secteur de l'éducation de base, la JICA s'emploie à relever la qualité de l'enseignement, principalement en mathématiques et en

sciences, en améliorant le contenu des cours et en renforçant la formation préalable et en cours d'emploi des enseignants. Elle attache aussi une grande importance à l'amélioration de l'environnement éducatif, notamment de l'administration scolaire et de la gestion des établissements, ainsi qu'à la participation des communautés aux activités scolaires.

L'enseignement supérieur, l'enseignement et la formation techniques et professionnels sont essentiels au développement économique, et la JICA soutient la formation de ressources humaines dans les universités, les instituts de recherche, etc., pour répondre aux besoins du monde industriel. En particulier, l'importance des sciences et des technologies dans les pays en développement, notamment les technologies de l'information (TI), a été réaffirmée récemment. Dans ce contexte, ces pays attendent du Japon qu'il soutienne les établissements d'enseignement supérieur, qui sont des

## Sur le Terrain

Népal

Améliorer la santé des habitants de Katmandou dans un contexte d'urbanisation rapide

### Création d'un programme d'amélioration de la nutrition des citoyens en collaboration avec les professionnels de santé de la ville

La population de la ville de Katmandou augmente d'année en année du fait de l'exode rural. Les nouveaux arrivants sont contraints d'abandonner leur régime alimentaire traditionnel pour adopter celui des citadins, mais leur méconnaissance des principes nutritionnels de base entraîne l'apparition de nouvelles maladies liées au mode de vie, qui s'ajoutent au problème de malnutrition existant.

Face à ce constat, la municipalité de Katmandou a lancé en 2008 un programme d'amélioration de la nutrition en milieu urbain, en plus de son programme de lutte contre la malnutrition. Ce programme est le résultat d'un travail de planification concerté entre le personnel médical de la ville et des volontaires japonais pour la coopération à l'étranger, et a pour objectif de sensibiliser les populations à la prévention des maladies liées au mode de vie et de former au sein des communautés des éducateurs bénévoles servant de relais.

Le programme est conçu de manière que ces éducateurs bénévoles soient capables de prendre des initiatives grâce à des tableaux simples à lire permettant de déterminer si une personne est en surcharge pondérale ou en insuffisance pondérale, et à des guides de nutrition abondamment

illustrés. Ces tableaux et ces guides, créés pour l'accompagnement du programme, peuvent être facilement utilisés chez soi et sont appréciés d'un grand nombre d'éducateurs bénévoles.

Les actions menées par les éducateurs bénévoles dans le cadre du programme d'amélioration de la nutrition à l'échelle de la ville devraient être développées sous la forme d'activités de proximité afin de maintenir et d'améliorer la santé des habitants, notamment par la prévention des maladies liées au mode de vie. (Bureau de la JICA au Népal)



Un bilan de santé à Katmandou

acteurs clés dans le développement et la diffusion des sciences et des technologies.

En matière de sécurité sociale, la JICA apporte son soutien dans plusieurs domaines : assurance maladie et régime des pensions, prévention sociale pour les personnes âgées et les enfants, intégration des handicapés dans la société, et enfin, problèmes de travail et d'emploi. L'Agence s'adapte selon les besoins des différents pays, tout en s'appuyant sur l'expérience et le savoir-faire du Japon.

Dans le secteur de la santé, la JICA mène des actions visant à renforcer les capacités des personnes, ainsi que des administrations, des municipalités, des groupes civiques et des résidents impliqués dans des activités de soins et de santé dans des pays en développement. L'objectif est de contribuer à l'extension et à la modernisation de services de santé équitables pour tous. La JICA met également en œuvre des projets liés à différents thèmes : lutte contre les maladies infectieuses, comme le VIH/sida et le paludisme, particulièrement

virulents en Afrique ; promotion de la santé maternelle et infantile, afin de protéger la santé des femmes et des enfants ; amélioration des services de santé fragiles des pays en développement, et enfin, formation de ressources humaines au service de la santé.

Par ces activités de valorisation des ressources humaines, la JICA s'emploie à défendre l'existence, les moyens de subsistance et la dignité de tous, conformément au principe même de la sécurité humaine.

\* Les cinq OMD liés au développement humain sont les suivants : (1) assurer l'éducation primaire pour tous, (2) promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (élimination de l'écart de scolarisation entre les sexes), (3) réduire la mortalité des enfants, (4) améliorer la santé maternelle, et (5) combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies. (Les trois autres OMD sont les suivants : (1) éliminer l'extrême pauvreté et la faim, (2) assurer un environnement durable et (3) mettre en place un partenariat mondial pour le développement.)

## Éducation de base

Dans le secteur de l'éducation de base, la coopération de la JICA est axée sur l'amélioration du contenu des cours, l'amélioration de l'enseignement des mathématiques et des sciences, et la formation préalable et en cours d'emploi des enseignants afin d'améliorer la qualité de l'enseignement. La JICA aide également à relever les taux de scolarisation et renforcer les infrastructures éducatives en construisant des écoles, en améliorant la gestion des établissements scolaires avec la participation des communautés locales, et en améliorant les administrations éducatives. La JICA s'attache enfin à éliminer l'écart de scolarisation entre les sexes et à proposer des formations non formelles.

### Situation générale

L'éducation de base, centrée sur les enseignements primordiaux correspondant aux besoins élémentaires d'apprentissage de la population, apporte aux individus la capacité de faire face aux différents problèmes qu'ils rencontrent dans la société et leur permet de vivre dans la dignité. L'éducation de base joue également un rôle essentiel dans la réduction de la pauvreté et le développement économique.

Les nations du monde tendent aujourd'hui vers l'objectif de l'éducation primaire pour tous. En 2005, on comptait 688 millions d'enfants scolarisés dans le monde. Il reste donc 72 millions d'enfants qui ne peuvent pas aller à l'école pour diverses raisons, par exemple l'absence d'école à proximité de leur domicile, la nécessité de travailler pour leur famille, ou encore un nombre de classes insuffisant (*Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous 2008*).

La communauté internationale a adopté le cadre d'action de Dakar sur l'éducation pour tous, et fournit une aide dans le but de permettre à tous les enfants du monde d'aller à l'école d'ici 2015. Poursuivant cet engagement, la JICA agit pour augmenter les taux de scolarisation dans l'éducation de base, améliorer la qualité de l'enseignement et

renforcer les administrations éducatives et la gestion des établissements d'enseignement.

### Actions de la JICA

#### Augmentation des taux de scolarisation

Le Japon poursuit ses efforts pour remédier au manque d'écoles et de classes en finançant la construction d'établissements primaires et secondaires dans le cadre de projets généraux ou locaux. Toutefois, il est important aussi de mener un travail de promotion de l'éducation auprès des enfants non scolarisés et de leurs parents, et simultanément d'améliorer la qualité des cours.

#### Amélioration de la qualité de l'enseignement

Pour apprendre aux enfants à lire et à écrire et leur apporter différentes aptitudes à la résolution de problèmes, il ne suffit pas de leur permettre d'aller à l'école : il faut leur fournir un enseignement de qualité. La JICA aide à renforcer les capacités des enseignants, qui constituent un rouage essentiel de ce point de vue, par des interventions axées sur l'amélioration du contenu des cours, l'amélioration de l'enseignement des mathématiques et des sciences, et la formation préalable et en cours d'emploi des enseignants. Dans les pays en développement, les cours du primaire et du secondaire sont généralement des cours magistraux où le professeur parle et écrit au tableau pendant que les élèves écoutent. Pour améliorer la situation, la JICA s'emploie à développer les leçons centrées sur l'élève, qui stimulent l'intérêt des enfants et leur permettent de mieux comprendre ce qu'ils entendent. Concrètement, la JICA aide à améliorer le contenu des cours, par exemple par l'organisation des cours et la préparation de matériels pédagogiques, et fait appel à la formation en classe qui est très pratiquée dans les établissements d'enseignement

## Programme d'appui de la JICA au renforcement de la formation des enseignants du primaire en mathématiques et en sciences dans le cadre de la composante 2 du PEDP II au Bangladesh

Au Bangladesh, il était souvent reproché à l'école élémentaire d'être trop axée sur l'apprentissage théorique d'une masse de connaissances et de méthodes, et il apparaissait nécessaire d'améliorer la qualité des cours.

La JICA a donc élaboré pour ce projet un « kit d'enseignement » comprenant des plans et des matériels pédagogiques. Des sessions de formation et des études communes sont organisées dans les instituts locaux de formation des maîtres et les écoles participantes afin d'améliorer la qualité des cours de mathématiques et de sciences. On constate un réel mieux, les enfants ayant notamment davantage la possibilité de réfléchir aux problèmes qui leur sont posés et de faire des découvertes au cours du processus.

Le « kit d'enseignement » élaboré a été diffusé aux instituts de formation des enseignants du primaire dans le cadre d'activités de formation et de suivi. Il sera distribué à toutes les écoles élémentaires bangladaises via des partenariats avec le gouvernement du Bangladesh et d'autres donateurs, et la JICA va travailler avec les volontaires japonais pour la coopération à l'étranger en vue d'étendre les bénéfices du projet au pays tout entier.



Dans une classe du primaire

du japonais pour améliorer les compétences pédagogiques.

Des initiatives d'amélioration de la qualité des cours ont été engagées dans 25 pays. Elles comprennent le programme d'appui de la JICA au renforcement de la formation des enseignants du primaire en mathématiques et en sciences au Bangladesh, le projet de renforcement de l'enseignement des mathématiques et des sciences dans le secondaire (SMASSE) au Kenya, et le projet d'amélioration des méthodes d'enseignement des mathématiques (PROMETAM) au Honduras. Ces programmes appréhendent le développement des capacités d'une manière globale sur les trois niveaux : l'individu (amélioration des compétences pédagogiques), l'établissement (développement des initiatives des écoles et des administrations éducatives), et le système (extension du système de formation préalable des enseignants et mise en place d'un dispositif de formation pour les professeurs en cours d'emploi). Les actions de formation et la distribution des matériels pédagogiques ont démarré à l'échelon national et ont confirmé l'importance de ces efforts.

Dans ce secteur, un grand nombre de volontaires japonais pour la coopération à l'étranger (JOCV) travaillent sur le terrain dans les pays en développement avec les enseignants locaux pour améliorer la qualité des cours.

### Administrations éducatives et gestion des établissements scolaires

Pour que les enfants puissent aller à l'école et recevoir un

enseignement de haute qualité, il faut avant toute chose rendre les administrations éducatives et les établissements scolaires mieux capables de toucher les enfants non scolarisés et d'encourager les familles à les scolariser, de gérer l'affectation des enseignants et la distribution des matériels pédagogiques, de concevoir et mettre en place des activités éducatives, et de mobiliser des budgets adaptés. C'est pourquoi la JICA aide les établissements scolaires et les administrations à évaluer les difficultés rencontrées par les établissements, à élaborer des plans de gestion en phase avec les besoins locaux, et à mettre ces plans en œuvre.

Par ailleurs, il arrive que les établissements scolaires ne soient pas acceptés par la collectivité ou soient hors de portée d'une communauté pour des raisons ethniques, religieuses, culturelles ou autres. Pour faire évoluer les choses, il est important de sensibiliser les parents et la communauté aux enjeux de l'éducation et de les encourager à participer aux activités scolaires.

La JICA est soucieuse également d'aider à gommer les écarts de scolarisation entre les sexes et de promouvoir l'éducation non formelle, afin de donner leurs chances aux personnes et aux groupes dont les besoins ne peuvent pas être entièrement satisfaits par l'institution scolaire.

L'éducation est un élément essentiel du développement national. Partant des plans élaborés par les pays en développement, la JICA collabore avec les autorités locales, les communautés éducatives et les autres donateurs pour apporter une aide utile.

## Enseignement supérieur, enseignement et formation techniques et professionnels

### Situation générale

Dans bien des pays en développement, les chances de bénéficier d'un enseignement ou d'une formation de qualité sont limitées. Les possibilités d'avoir des revenus suffisants sont par conséquent également restreintes et le capital humain sous-exploité. L'absence de main d'œuvre qualifiée pour diriger les entreprises constitue un obstacle majeur à la promotion et au développement de l'industrie.

Dans le même temps, les progrès de la mondialisation ont favorisé les économies à forte intensité de savoir et la transmission des informations. Aussi, le rôle de l'enseignement supérieur, qui est de créer un noyau de ressources humaines pour développer et diffuser les connaissances, a vu récemment son importance s'accroître dans les pays en développement.

Aujourd'hui, alors que l'éducation de base progresse dans le monde entier, nous devons désormais donner plus de chances aux élèves toujours plus nombreux qui ont terminé le premier cycle de l'enseignement fondamental. Pour qu'ils puissent être des membres à part entière de la société et que le développement économique en soit favorisé, il devient plus important de leur fournir suffisamment de solutions en termes d'éducation et de formation après cette première phase de leur apprentissage.

### Actions de la JICA

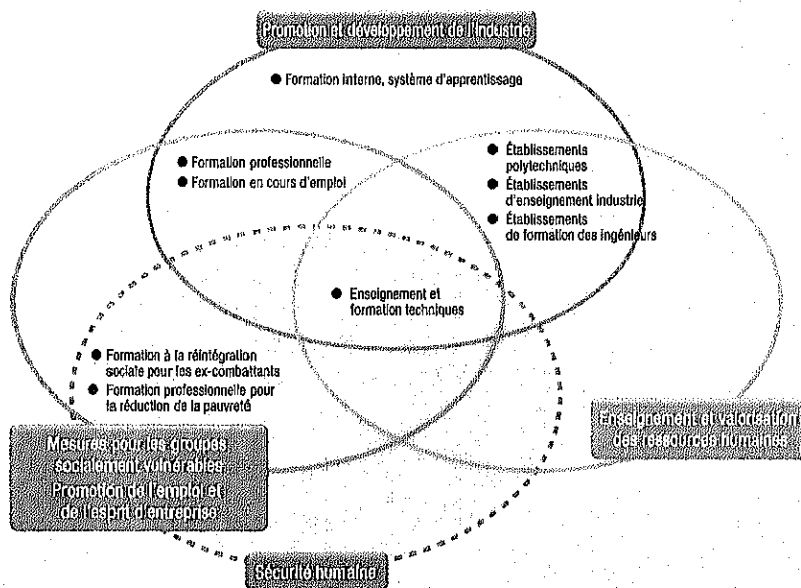
#### Enseignement supérieur

Dans notre société actuelle, que l'on appelle également société de l'économie du savoir, les établissements d'enseignement supérieur sont fortement sollicités pour créer (recherche), diffuser

(enseignement) et exploiter (contribution sociale) des connaissances et des informations. Dans les pays en développement également, le rôle que ces établissements sont appelés à jouer s'est accru, avec notamment la formation de ressources humaines qui participeront à l'édification de la nation, rehausseront le niveau intellectuel de la société tout entière et répondront aux besoins et aux aspirations de cette dernière en contribuant au développement régional. De nos jours, l'importance des sciences et des technologies, comme les TI, s'est vue réaffirmée et les espoirs placés dans les institutions d'enseignement supérieur sont encore plus forts.

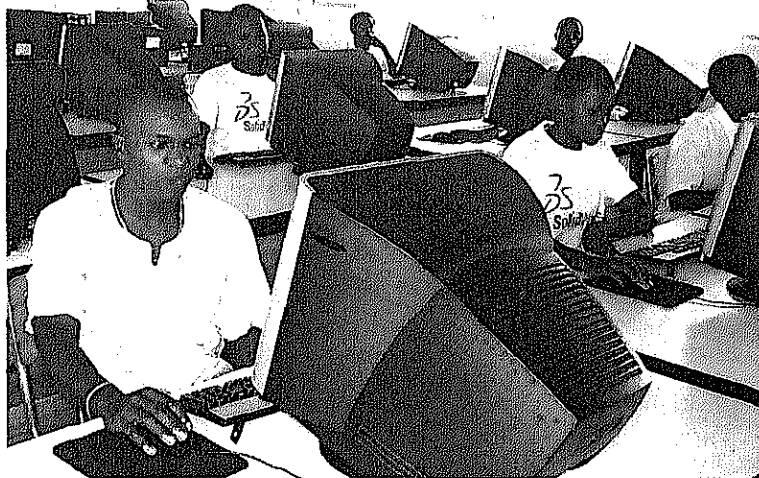
Suite à l'évolution de l'environnement de l'enseignement supérieur, les programmes de la JICA en matière de développement du supérieur se diversifient. Traditionnellement, la coopération de

Figure 3-5 Diagramme conceptuel des enjeux dans les secteurs de l'enseignement supérieur, de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels





la JICA était axée sur l'installation et l'extension de facultés et de départements dans les domaines de la technique, de l'ingénierie et de la science, domaines considérés directement bénéfiques à la promotion industrielle et au progrès technique. Mais ces dernières années, la JICA a étendu son soutien à d'autres activités, telles que l'administration des établissements d'enseignement supérieur, l'enseignement des sciences sociales et le fonctionnement et la gestion des universités. L'Agence s'efforce également d'améliorer les capacités de recherche des écoles de l'enseignement supérieur et des centres de recherches, de renforcer la collaboration avec l'industrie, de promouvoir l'intégration régionale en se servant du réseau intrarégional reliant les universités, de proposer un enseignement à distance à l'échelle de la région, et enfin, d'offrir un soutien aux étudiants originaires des pays voisins. Dans une perspective globale à long terme, elle assure en outre des activités de coopération flexibles, répondant aux situations et aux besoins des différents pays partenaires.



Institut supérieur de technologie de Tumba (ICT), Rwanda

En Indonésie, le projet de développement de la faculté d'ingénierie de l'université Hasanuddin est un exemple des projets qui s'inscrivent dans cette politique. Il s'agira pour le Japon de fournir les installations et le matériel nécessaires à la construction d'une nouvelle faculté d'ingénierie par le biais de prêts d'APD, et d'aider les étudiants à mener à bien leurs études grâce à des bourses. Le projet comporte également une composante de coopération technique afin d'aider à la formulation de la stratégie à long terme, des cursus scolaires et des programmes d'enseignement de la nouvelle faculté d'ingénierie. La JICA compte adopter un nouveau mode de mise en œuvre des projets qui consistera à intégrer le prêt d'APD et la coopération technique dès le stade de la planification.

### Enseignement et formation techniques et professionnels

Le besoin en ressources humaines d'une société donnée varie selon l'état de développement du pays considéré. Les pays comme ceux de l'ANASE, du Moyen-Orient et d'Amérique du Sud, dont le développement économique est soutenu par des investissements étrangers, sont confrontés à la nécessité de former les ressources humaines réclamées par l'industrie. Dans ces pays, il faut donc proposer un enseignement et une formation adaptés, permettant de répondre aux besoins du secteur industriel. À cet effet, la JICA programme et assure des stages de formation en collaboration avec le secteur privé, et fournit un service de placement. En Jordanie, par

exemple, un projet a été mis en œuvre afin de renforcer les capacités managériales des centres de formation professionnelle afin qu'ils soient à même d'identifier les besoins du marché du travail dans la région et d'en tenir compte dans les programmes de formation.

En revanche, en Afrique subsaharienne, en Asie du Sud-Ouest et dans les pays sortant d'un conflit, l'industrie est encore sous-développée et il y a peu de perspectives d'emploi dans de grandes entreprises. C'est pourquoi il est nécessaire de former des ressources humaines capables de travailler dans des entreprises jeunes ou de petite taille, avec en tête les objectifs suivants : acquisition de compétences de base, réduction de la pauvreté et amélioration des conditions de vie. Dans les pays sortant d'un conflit en particulier, la JICA apporte un soutien par des formations qualifiantes pour les combattants tout juste démobilisés afin de favoriser leur réintégration dans la société. Certains pays sortant d'un conflit comme le Rwanda se sont fixé comme objectif national de devenir une économie à forte intensité de savoir. Au Rwanda, qui a engagé un vaste effort de valorisation des ressources humaines, tout spécialement dans le domaine des sciences et des technologies, la JICA apporte une assistance au projet de renforcement des capacités de l'Institut supérieur de technologie de Tumba (Tumba College of Technology, TCT) en vue de proposer des formations en électronique et télécommunications, en informatique et en énergies de remplacement.

## Santé

### Situation générale

La santé fait partie des droits de l'homme les plus élémentaires et est essentielle au développement socioéconomique. Pourtant, dans les pays en développement, la santé et la vie de millions de personnes sont menacées. Le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans est ainsi 13 fois plus élevé dans les pays en développement que dans les pays développés, et la mortalité maternelle y est 56 fois plus élevée. Les pays en développement sont exposés à des risques sanitaires graves et multiples, notamment des maladies infectieuses omniprésentes comme le VIH/sida et le paludisme, le manque d'établissements de santé et de médicaments, l'insuffisance des services médicaux et d'hygiène et le manque d'installations sanitaires, d'eau potable et de nourriture. Les femmes, les enfants et les pauvres sont particulièrement vulnérables à cet égard.

Face à cette situation, la JICA aide à élaborer des politiques et des systèmes dans le domaine de la santé, à renforcer les institutions sanitaires et médicales et à augmenter les effectifs des personnels de santé dans les pays en développement suivant le principe de la sécurité humaine. L'Agence assure également une assistance

pour des activités de santé et d'hygiène au niveau local, afin que les populations puissent maintenir un mode de vie sain de façon autonome par le biais d'organisations locales.

Ces dernières années, des associations et des entreprises privées ont lancé des actions énergiques dans le secteur de la santé dans les pays en développement, qui se sont ajoutées aux différents programmes menés dans le cadre de partenariats mondiaux. La JICA s'associe activement à ces programmes internationaux d'appui au secteur de la santé, soucieuse qu'elle est d'accélérer et étendre les initiatives en faveur de ce secteur, notamment dans le domaine des maladies infectieuses, de la santé maternelle et infantile, et des systèmes de santé, afin de protéger la santé des populations dans les pays en développement.

### Actions de la JICA

#### Lutte contre les maladies infectieuses

Les maladies infectieuses comme le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme sont de graves problèmes pour les pays en développement, particulièrement en Afrique. Dans le droit fil du plan d'action

pour combattre les maladies infectieuses en Afrique, présenté en mai 2006 par le gouvernement japonais, la JICA s'attache à promouvoir des programmes de lutte contre les maladies infectieuses, tout en laissant chaque pays s'approprier les actions menées et en harmonisant son travail avec les autres parties intéressées. Dans le domaine du VIH/sida, la coopération vise plus particulièrement à améliorer les capacités en matière de gestion de la planification des projets, à renforcer les mesures de prévention et d'information centrées sur les services de conseil et de dépistage du VIH et à mettre en place des systèmes de santé permettant de prendre en charge et de traiter les personnes porteuses du VIH.

La JICA appuie la préparation d'une riposte à la grippe aviaire en Asie et soutient aussi la lutte contre les maladies parasitaires, qui font des ravages dans les populations pauvres d'Afrique et d'Amérique latine. Ces efforts lui ont valu une grande reconnaissance internationale.

### Santé maternelle et infantile, et santé génésique

Dans les pays en développement, les problèmes de santé des femmes et des enfants demeurent préoccupants. Dans le monde, plus de 500 000 femmes meurent durant la grossesse ou l'accouchement chaque année. C'est l'une des causes de décès les plus fréquentes chez les femmes. Par ailleurs, plus de 10 millions d'enfants meurent avant leur cinquième anniversaire de maladies infectieuses pouvant être prévenues.

Face à cette situation et dans la perspective de réaliser les OMD, la JICA est déterminée à agir pour améliorer la santé maternelle et infantile. S'inspirant de l'expérience japonaise en la matière, elle a lancé en Palestine le premier guide de santé maternelle et infantile (SMI) au Moyen-Orient afin de contribuer à améliorer la santé des femmes et des enfants. La JICA a également étendu son programme de coopération axé sur l'amélioration des services médicaux accessibles aux mères et aux nouveau-nés au Cambodge, à Madagascar, etc., et travaille à élargir les programmes de vaccination en Chine et en Océanie.

### Renforcement et restauration des systèmes de santé

Pour renforcer de manière durable les programmes de santé maternelle et infantile et de lutte contre les maladies infectieuses, il est nécessaire d'améliorer l'ensemble du système dispensant les services de santé, à savoir mettre en place des administrations, des institutions et des organismes prestataires de services de santé, optimiser l'approvisionnement en médicaments, et enfin, mobiliser des ressources financières. Depuis quelques années, les pays en développement sont nombreux à connaître de rapides évolutions

au niveau institutionnel, avec notamment la décentralisation et l'extension de l'assurance maladie, mesures qui sont susceptibles d'influer considérablement sur l'accessibilité et la qualité des services de santé. La JICA s'efforce d'apporter une aide adaptée à ces évolutions.

Dans le cadre du projet de soins de santé primaires pour le district de Lusaka, conclu en Zambie pendant l'exercice 2007, la JICA a collaboré avec les administrations de santé locales pour améliorer les conditions d'hygiène dans les quartiers pauvres de la ville. L'aide apportée a consisté à organiser la fourniture de services de santé aux habitants principalement par des bénévoles, et à mettre en place des actions d'amélioration des installations sanitaires devant être menées par les habitants eux-mêmes. Ces initiatives ont permis de réduire de plus de 70 % les cas de malnutrition et de diarrhée chez les enfants. La collectivité peut jouer un grand rôle dans la fourniture des services d'hygiène et de santé, et l'on a pu vérifier qu'en exploitant ce potentiel par des actions transversales basées sur la sécurité humaine, il était possible de consolider les systèmes de santé.

Par ailleurs, dans un monde secoué par les conflits, il est de plus en plus nécessaire d'intervenir d'urgence pour restaurer rapidement les systèmes de santé des pays sortant d'un conflit. C'est ainsi que la JICA apporte une assistance à des pays comme l'Afghanistan, l'Irak ou encore le Soudan.

### Développement de ressources humaines pour la santé

La clé de voûte d'un système de santé qui fonctionne bien et d'une offre de services convenable est la somme des ressources humaines participant à la fourniture des services de santé. Dans beaucoup de pays en développement, la qualité des services est souvent insuffisante du fait du manque de professionnels de santé et d'une affectation déséquilibrée des postes. La JICA est venue en aide à un certain nombre de pays, dont le Cambodge, le Laos, le Vietnam, l'Ouzbékistan et le Paraguay, afin de répondre à leurs besoins spécifiques de formation préalable et en cours d'emploi des personnels infirmiers et d'autres professionnels, et de renforcer les capacités des pouvoirs publics en matière de développement et de déploiement des ressources humaines.

Parallèlement à ces actions permanentes, la JICA prévoit et met en œuvre d'autres formes d'assistance pour favoriser le développement des ressources humaines dans le secteur de la santé. Parmi les projets en cours, on peut citer la coopération régionale pour la formation de personnel infirmier en Amérique Centrale et dans les Caraïbes, ou encore le développement des capacités en personnel pour les soins de santé de base en Asie.

## Projet de formation en cours d'emploi d'agents de santé communautaires à Fidji (projet de coopération technique)

À Fidji, un petit nombre d'agents de santé communautaires ont en charge tout un ensemble d'activités allant de la fourniture de soins de santé primaires à la promotion de l'hygiène, et jouent donc un rôle essentiel sur le plan sanitaire au niveau local. Dans ce contexte, le projet de formation en cours d'emploi d'agents de santé communautaires a été entrepris pour rendre ces personnels plus à même d'analyser les problèmes sur le terrain et d'élaborer des programmes d'activités. Le projet a été lancé par la JICA en avril 2005 et s'étale sur trois ans.

Ciblé sur la région centrale de Fidji, le projet prévoyait la mise en place d'un dispositif de formation en cours d'emploi ainsi que la préparation de guides, de manuels, et d'un tableau de compétences destinés à fournir des informations sur la santé et à former le personnel en poste. Un atelier a été organisé à l'intention des instructeurs en soins infirmiers, et une assistance leur a été apportée pour leur apprendre à assurer la formation des agents de santé communautaires sur le terrain. Par ailleurs, en créant des matériels comme le guide en collaboration avec les autorités de Fidji, la JICA a favorisé l'appropriation du projet par le pays.

Grâce au savoir-faire acquis par le biais des transferts de technologie déjà réalisés, Fidji va pouvoir étendre à tout le pays les bénéfices du projet en toute autonomie.



Une réunion d'instructeurs en soins infirmiers

## Sécurité sociale

Le système de sécurité sociale est un dispositif destiné à protéger les citoyens contre les aléas de la vie et à leur garantir des conditions de vie décentes. Il fait office en même temps de mécanisme de sécurité des revenus qui permet de redistribuer les revenus au sein de la société et de réduire les risques pour l'ensemble de la population. Le degré de développement du système de sécurité sociale varie beaucoup suivant les pays en développement. Si quelques-uns d'entre eux ont instauré un système couvrant la majorité des citoyens, d'autres n'ont même pas commencé à mettre en place quelque système que ce soit. Il convient donc d'apporter une aide adaptée aux besoins de chaque pays, en fonction du niveau de développement des différents systèmes. C'est ce que fait la JICA, en s'appuyant sur l'expérience et le savoir-faire du Japon dans le domaine des systèmes de sécurité sociale.



Une séance de rééducation motrice en Chine

### Sécurité et protection sociales

La coopération dans ce secteur englobe les programmes de couverture médicale et de pension de retraite, qui prennent généralement la forme d'une assurance sociale, ainsi que les mesures de protection sociale pour les personnes âgées, les enfants, etc. Elle inclut également l'assistance aux personnes socialement vulnérables, notamment les jeunes délinquants et les ex-combattants. La JICA a par exemple entrepris l'étude sur l'amélioration du système de retraites dans les zones rurales en République populaire de Chine, et le projet d'élaboration d'un modèle de services intégrés de soins de santé et de protection sociale de proximité pour les personnes âgées en Thaïlande.

et renforcement d'organisations de personnes handicapées, soutien de l'indépendance de vie, promotion de l'accessibilité, rééducation médicale, réadaptation professionnelle, réadaptation à base communautaire (RBC), et enfin, enseignement pour adultes et enfants handicapés. Les pays qui bénéficient de ce type d'assistance sont notamment la Thaïlande, la Malaisie, le Sri Lanka, la Chine, l'Égypte, la Syrie, la Jordanie, le Rwanda, la Bosnie-Herzégovine et le Costa Rica.

### Aide aux personnes handicapées

Même si l'aide aux handicapés est généralement considérée comme faisant partie de la protection sociale, la JICA ne considère pas ces personnes uniquement comme des bénéficiaires des services de l'aide sociale et s'efforce de les aider à vivre au sein de la communauté locale avec les non-handicapés et à participer activement à la vie sociale, comme des acteurs à part entière du développement. La JICA intervient ainsi dans les domaines suivants : formation de responsables parmi les handicapés, création

### Travail et emploi

La JICA fournit une aide dans un large éventail de secteurs : politique du travail, politique de l'emploi, service de placement, conditions de travail, hygiène et sécurité du travail, relations au travail, et enfin, assurances liées au travail, notamment assurances chômage et invalidité. Les projets engagés portent par exemple sur le détachement de conseillers spécialisés dans la politique de l'emploi et les relations au travail parallèlement à une amélioration des services de placement en Indonésie, sur l'administration de l'hygiène et de la sécurité du travail en Malaisie, et sur l'amélioration des capacités en matière de technologies scientifiques afin d'assurer la sûreté de la production en Chine.

## Projet de formation technique pour la réintégration sociale des ex-combattants handicapés au Rwanda

Après les longs affrontements entre ethnies hutues et tutsies et le génocide de 1994, le gouvernement rwandais a lancé en 1997 avec l'aide de la Banque mondiale le programme de démobilisation et de réintégration du Rwanda. De nombreux soldats démobilisés souffrent de handicaps, or l'aide qui leur est fournie se limite au traitement médical et à la fourniture d'équipements de réadaptation. Rien n'est prévu pour leur apporter les qualifications indispensables à la réintégration sociale. Pour aider les ex-combattants handicapés à retrouver leur place dans la société, la JICA apporte son appui à la construction d'établissements de formation professionnelle accessibles aux handicapés, à l'augmentation du nombre d'instructeurs spécialisés et à la mise en place de formations techniques. Ainsi, au 6 mars 2007, 202 ex-combattants handicapés avaient suivi le programme de formation professionnelle, dont 144 gagnent aujourd'hui leur vie grâce à leurs nouvelles qualifications dans le cadre d'une coopérative, d'une entreprise privée ou d'une exploitation individuelle. Il est prévu d'élargir le projet afin d'offrir davantage de possibilités de formation professionnelle à toutes les personnes handicapées.



Un élève du centre de formation professionnelle d'Amizero, au Rwanda